
Comptabilité sur la base de la LAMal et de la CIIS

Les institutions sociales qui peuvent décompter une partie de leurs prestations sur la base de la LAMal – EMS – aussi bien que les institutions sociales pour handicapés, toxicomanes et personnes ayant des problèmes psychosociaux doivent compléter tous les ans la statistique des institutions médico-sociales (SOMED). Cette statistique repose sur le plan comptable, la comptabilité d'investissement et la comptabilité analytique de CURAVIVA Suisse.

Ces instruments de CURAVIVA Suisse sont aujourd'hui utilisés par la plupart des institutions sociales. Les établissements disposent ainsi d'un outil standard qui leur permet de comparer leur entreprise avec des institutions voisines et nationales. Les organes de surveillance cantonaux demandent de plus en plus à ce que soient utilisés les instruments de gestion d'entreprise de CURAVIVA Suisse. Ces instruments sont la seule base standard suisse et ont un caractère impératif pour tous les EMS.

Le plan comptable est disponible pour les secteurs «EMS» et «Institutions sociales CIIS». Les deux versions possèdent un répertoire des mots-clés qui peut être personnalisé. Les EMS de droit public trouveront en annexe les directives de transfert HRM. Le logiciel de comptabilité permet généralement d'enregistrer les comptes sous deux numéros et d'effectuer des analyses en fonction des groupes.

La comptabilité d'investissement prend la forme de modèles de tableaux et d'un manuel qui tient compte des données particulières de la branche. Les exigences de Swiss GAAP RPC y sont intégrées.

La comptabilité analytique repose sur le principe des coûts complets et se décline également en variante «EMS» et «Institutions sociales CIIS». Les centres de coûts spécifiques aux branches sont configurés de façon standard et peuvent être adaptés aux besoins individuels.

IMPRESSUM

Editeur

CURAVIVA Suisse
Zieglerstrasse 53
Case postale 1003
3000 Berne 14

Téléphone 031 385 33 33

info@curaviva.ch
www.curaviva.ch